

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE**  
**DE LYON**

---

*Année 1882*

—  
(NOUVELLE SÉRIE)  
—

TOME VINGT-NEUVIÈME

---

**LYON**  
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
68, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

**PARIS**  
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR  
19, RUE HAUTEFEUILLE

—  
1883

# DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

# DE DERMESTIDE

PAR

M. A. GODARD

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 décembre 1881.

## DERMESTES FAVARCQUI

*Oblong; noir brillant; garni en dessus de poils soyeux d'un fauve flave. Dessus du corps revêtu d'un duvet grisâtre; les cinq arceaux de l'abdomen parés d'une tache noire sur les côtés et d'une rangée longitudinale de taches noires de chaque côté de la ligne médiane.*

♂ Offrant sur la partie médiane des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arceaux de l'abdomen un petit tubercule chargé d'un faisceau de poils.

♀ 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arceaux du ventre sans signe particulier.

Long., 0,0078 à 0,0090 (3 1/2 l. à 4 l.). Larg., 0,0033 (1 1/2 l.).

*Corps oblong ou suballongé; médiocrement convexe: Tête finement ponctuée, garnie de poils d'un cendré flave. Antennes prolongées jusqu'à la moitié du prothorax; d'un roux-testacé; de onze articles; le 1<sup>er</sup> obconique renflé, le 2<sup>e</sup> subglobuleux; le 3<sup>e</sup> moins court que le 4<sup>e</sup>; celui-ci et le 5<sup>e</sup> égaux; les 6<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> un peu plus courts; les 9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> constituant une massue subcomprimée, le 11<sup>e</sup> rétréci de là base à l'extrémité. Yeux noirs, saillants; globuleux; entiers.*

*Prothorax tronqué en avant, élargi en ligne courbe jusqu'aux deux tiers environ de ses côtés, à peine rétréci ensuite; plus convexe en avant*

qu'en arrière ; profondément bisinué à la base, qui est garnie de cils jaunes mi-doré ; les angles postérieurs émoussés ; densément et finement ponctué ; couvert de poils couchés d'un roux flave. *Écusson* presque en triangle ; garni de poils d'un roux flave. *Élytres* un peu plus larges que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois aussi longues que lui ; presque parallèles jusqu'aux deux tiers, rétrécis ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; très étroitement rebordées ; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; densément et finement ponctué ; couvertes de poils couchés comme ceux du prothorax. *Dessous du corps* revêtu de poils épais, couchés, d'un cendré flavescent ; cilié de fauve-flave au bord postérieur des arceaux du ventre ; paré sur ces derniers : 1° d'une tache noire sur les côtés ; celle du 1<sup>er</sup> grande, courbant les deux tiers basilaires de la longueur de cet arceau ; les taches des 4 derniers en forme de gros points ; 2° par une rangée longitudinale de point noirs, placés de chaque côté de la ligne médiane, ceux du dernier arceau presque contigus. *Pieds* noirs, garni de poils d'un cendré-flavescent.

Le *Dermestes Favarqui*, doit prendre rang après le *D. Gulo* God., avec lequel il a beaucoup de rapport ; mais il s'en distingue bien parfaitement : 1° par les taches noires dont son abdomen est paré et qui n'existent pas chez le *D. Gulo* ; 2° le dernier ne possède qu'un seul signe orbiculaire sur le 4<sup>e</sup> arceau abdominal du ♂, tandis que chez le ♂ du *D. Favarqui* il y en a deux placés sur les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arceaux.

Cette espèce est originaire de la Chine ; elle a été importée en France dans des cocons du bombyx Mori (ver à soie). Nous l'avons dédiée à M. Favarqui, entomophile stéphanois, qui l'a acclimatée et naturalisée à Saint-Étienne (Loire) depuis plusieurs années.